

Le 7^{ème} programme cadre européen de RDT (2007 – 2013)



Paul JAMET

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Coordonnateur des PCN

paul.jamet@recherche.gouv.fr



Le 7^{ème} programme cadre

Architecture, budget et mise en oeuvre

Plan :

1. Le contexte – L'EER

2. Le 7^{ème} PCRD

- Architecture du 7^{ème} PCRD
- Budget du 7^{ème} PCRD
- Programmes spécifiques


3. S'informer et participer

- Réfléchir, s'organiser avant de commencer
- Le réseau des PCN
- Comment bien commencer ?
- Les sources d'information



L'Europe et sa recherche

Depuis 50 ans, la recherche accompagne
les principales étapes de la construction européenne

 **Compétitivité** : les priorités stratégiques de la recherche industrielle européenne à mener en coopération transnationale

 **Le soutien aux politiques publiques** : agriculture, pêche, emploi, transports, santé, développement durable,





L'EER ...

L'Espace européen de la recherche répond à une :

 **volonté d'arriver à une véritable politique commune de recherche.**

Comment y parvenir ?

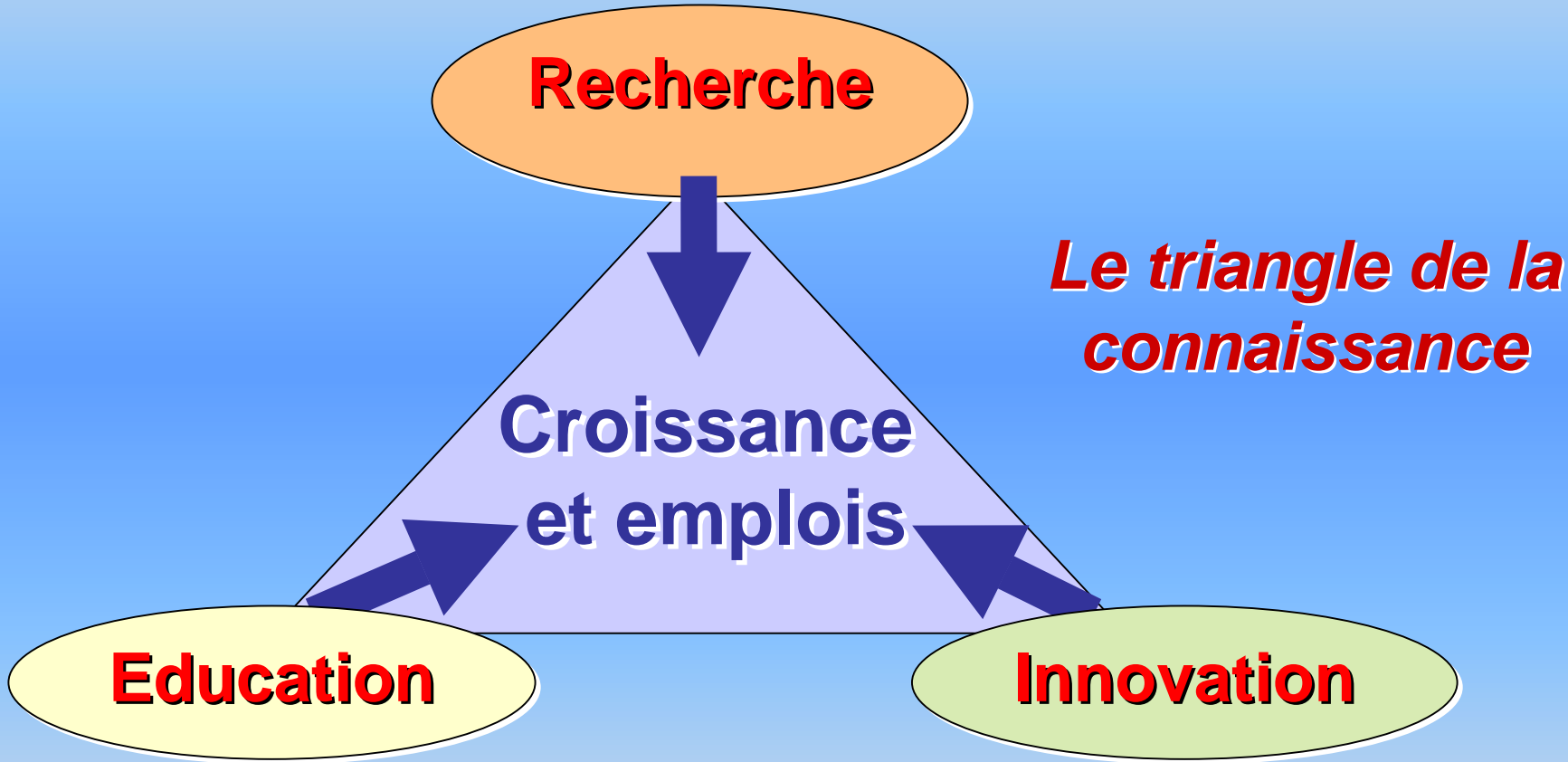
 **par l'intégration des capacités scientifiques et technologiques des Etats membres ;**

 **avec un instrument privilégié : le programme cadre de RDT.**

L'avenir de l'EER fait l'objet d'une consultation sur la base d'un livre vert ...



Stratégie de Lisbonne



S&T contribuent aux objectifs de **Lisbonne**: **croissance** économique, création d'**emplois**, protection de l'**environnement**, solution des problèmes **sociaux** : combattre la **pauvreté**, améliorer la **santé** humaine et la **qualité** de la vie (GSM, travail à distance, sécurité routière, etc.)



Des réflexions préalables...

- ▣ Stratégie en faveur de la **mobilité** au sein de l'Espace européen de la recherche
- ▣ La **dimension internationale** de l'Espace européen de la recherche
- ▣ Plan d'action **Science et Société**
- ▣ Science du vivant et **biotechnologie** – Une stratégie pour l'Europe
- ▣ Plus de recherche pour l'Europe – Objectif : **3% du PIB**
- ▣ **Investir** dans la recherche : un plan d'action pour l'Europe
- ▣ Un cadre cohérent pour **l'aérospatial**
- ▣ Réalisons Lisbonne - Réformes pour **une Union élargie**

...

...



Suite des réflexions préalables...

-  Le rôle des **universités** en Europe
-  La **carrière** des chercheurs
-  Les **plates-formes technologiques**
-  La politique **spatiale**
-  La recherche **fondamentale**
-  La recherche en matière de **sécurité**



Qu'est-ce qu'un programme-cadre ?

1 - Un programme-cadre est un instrument communautaire de pilotage de la recherche financée par le budget européen compétitivité pour la croissance et l'emploi.

2 - Un programme-cadre intègre les priorités scientifiques et technologiques pour une période considérée, en fonction des objectifs et contraintes socio-économiques et du contexte politique du moment.

L'objectif du 7^{ème} PC est de bâtir l'Europe de la connaissance



Le 7^{ème} programme-cadre sera exécuté en vue de poursuivre les objectifs généraux décrits à l'Article 163 du traité

Article 163

1. La Communauté a pour objectif de **renforcer les bases scientifiques et technologiques de l'industrie de la Communauté et de favoriser le développement de sa compétitivité internationale**, ainsi que de promouvoir les actions de recherche jugées nécessaires au titre d'autres chapitres du présent traité.
2. À ces fins, elle encourage dans l'ensemble de la Communauté les **entreprises**, y compris les **petites et moyennes entreprises**, les **centres de recherche** et les **universités** dans leurs efforts de recherche et de développement technologique de haute qualité; elle soutient leurs efforts de coopération, en visant tout particulièrement à **permettre aux entreprises d'exploiter pleinement les potentialités du marché intérieur** à la faveur, notamment, de l'ouverture des marchés publics nationaux, de la **définition de normes communes** et de **l'élimination des obstacles juridiques et fiscaux à cette coopération**.
3. Toutes les actions de la Communauté au titre du présent traité, y compris les actions de démonstration, dans le domaine de la recherche et du développement technologique sont décidées et mises en œuvre conformément aux dispositions du présent titre.



Plan d'action « Société de la Connaissance »

Architecture du 7^{ème} PCRD ↓

Fonds Structurels
(compétitivité régionale)

7^{ème} PCRD
2007-2013

CIP
Compétitivité et innovation

Programme
Education

- Coopération**
1. santé
 2. alimentation, agriculture et biotechnologie
 3. technologies de l'information et de la communication
 4. nanosciences, nanotechnologies, matériaux et nouvelles technologies de production
 5. énergie
 6. environnement (changements climatiques inclus)
 7. transports (aéronautique comprise)
 8. sciences socio-économiques et humaines
 9. sécurité
 10. espace

Idées
« Frontier research »

ERC/CER
(Agence)

Personnes
Actions Marie Curie

Agence exécutive

- Capacités**
- Infrastructures de recherche
 - Recherche au profit des PME
 - Régions de la connaissance
 - Potentiel de recherche
 - Soutien au développement cohérent des politiques de recherche
 - Activités spécifiques de coopération internationale



Quoi de neuf ?

Quelles nouveautés par rapport au PCRD précédent ?

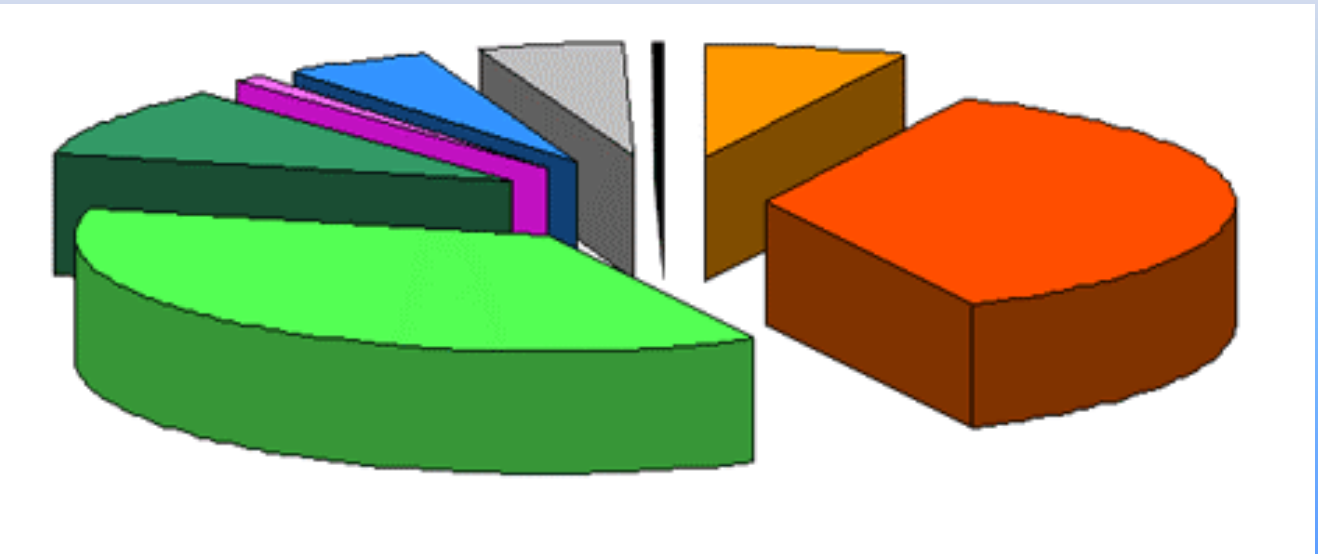
- Nouvelle structure: **Cooperation, Ideas, People, Capacities**
- La durée passe de quatre à **sept ans (2007 – 2013)**
- Accroissement du budget annuel (~**5 Mds €** à ~**7 Mds €**)
- Création de l'**ERC** - Recherche fondamentale (~ **1 Mds €** par an)
- Développement des **Régions de la connaissance**
- Des **plates-formes technologiques** européennes aux **initiatives technologiques conjointes** (Art. 171) ;
- Partage du risque financier (**RSFF**) pour encourager l'investissement privé dans la recherche
- Tâches logistiques et administratives confiées à des **structures externes**.



Budget de l'UE :

La structure et les plafonds du cadre financier 2007-2013

Cadre financier : un programme
de dépenses pluriannuel qui
traduit en termes financiers les
priorités politiques de l'Union.



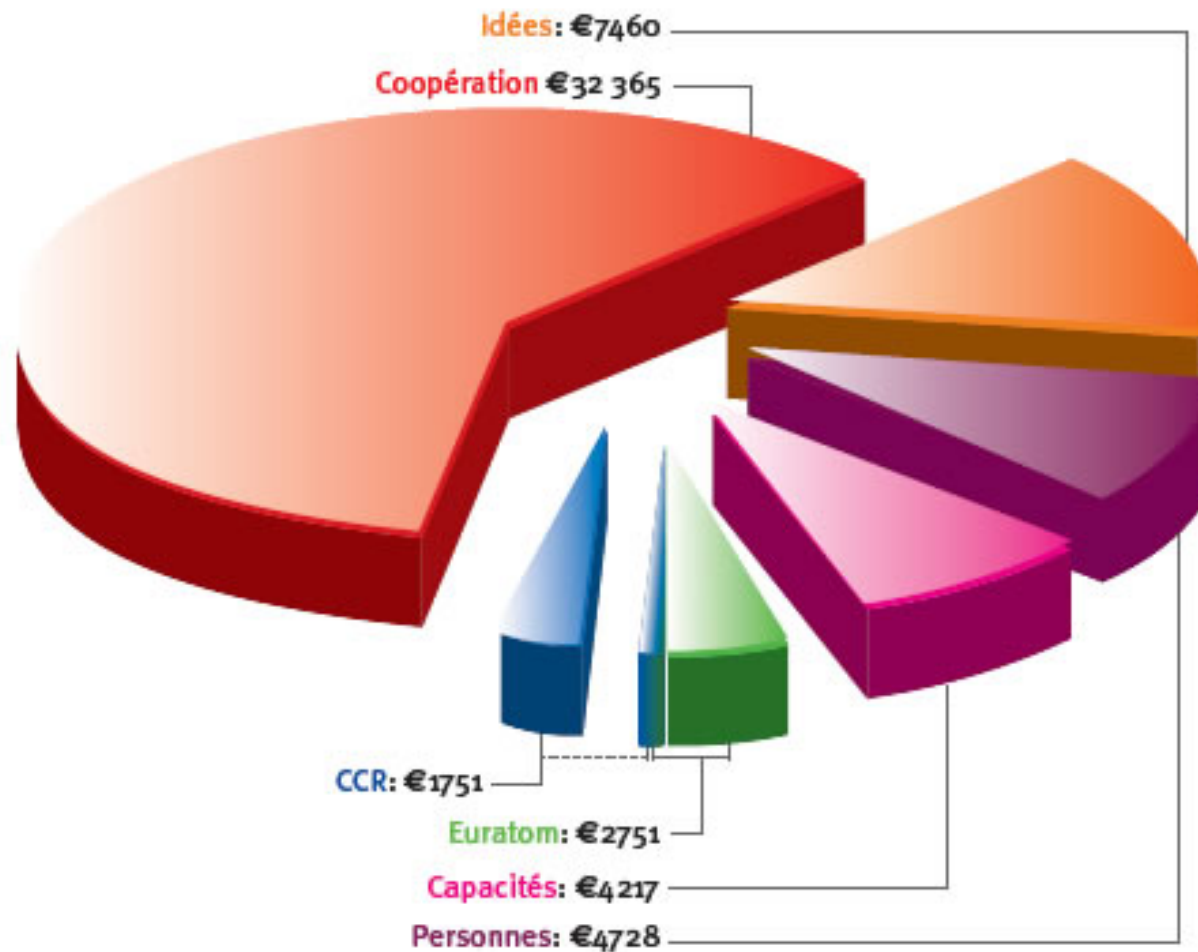
- 1 a Compétitivité pour la croissance et l'emploi : 7%
- 1 b Cohésion pour la croissance et l'emploi : 36%
- 2 Politique agricole commune (PAC) : 36 %
- 2 Développement rural et environnement : 10 %
- 3. Citoyenneté, liberté, sécurité et justice : 1 %
- 4. L'UE acteur mondial : 5 %
- 5. Administration : 5%
- 6. Compensations : 0,3 %



Budget

53 272 M€

La ventilation indicative (Mio EUR) du 7^e PC





Coopération – Recherche collaborative

Dans cette partie du septième programme-cadre, un soutien sera accordé à **différentes formes de coopération transnationale** dans l'Union et au-delà, dans un certain nombre de **domaines thématiques** correspondant à des champs importants de la connaissance et des technologies, dans lesquels la recherche de la plus haute qualité doit être soutenue et renforcée afin de **relever les défis sociaux, économiques, environnementaux et industriels** auxquels l'Europe est confrontée.

L'essentiel de cet effort visera à améliorer la compétitivité industrielle, avec un programme de recherche tenant compte des besoins des utilisateurs dans toute l'Europe.

L'objectif prioritaire est de contribuer au développement durable.





Coopération – Recherche collaborative

10 thèmes prioritaires

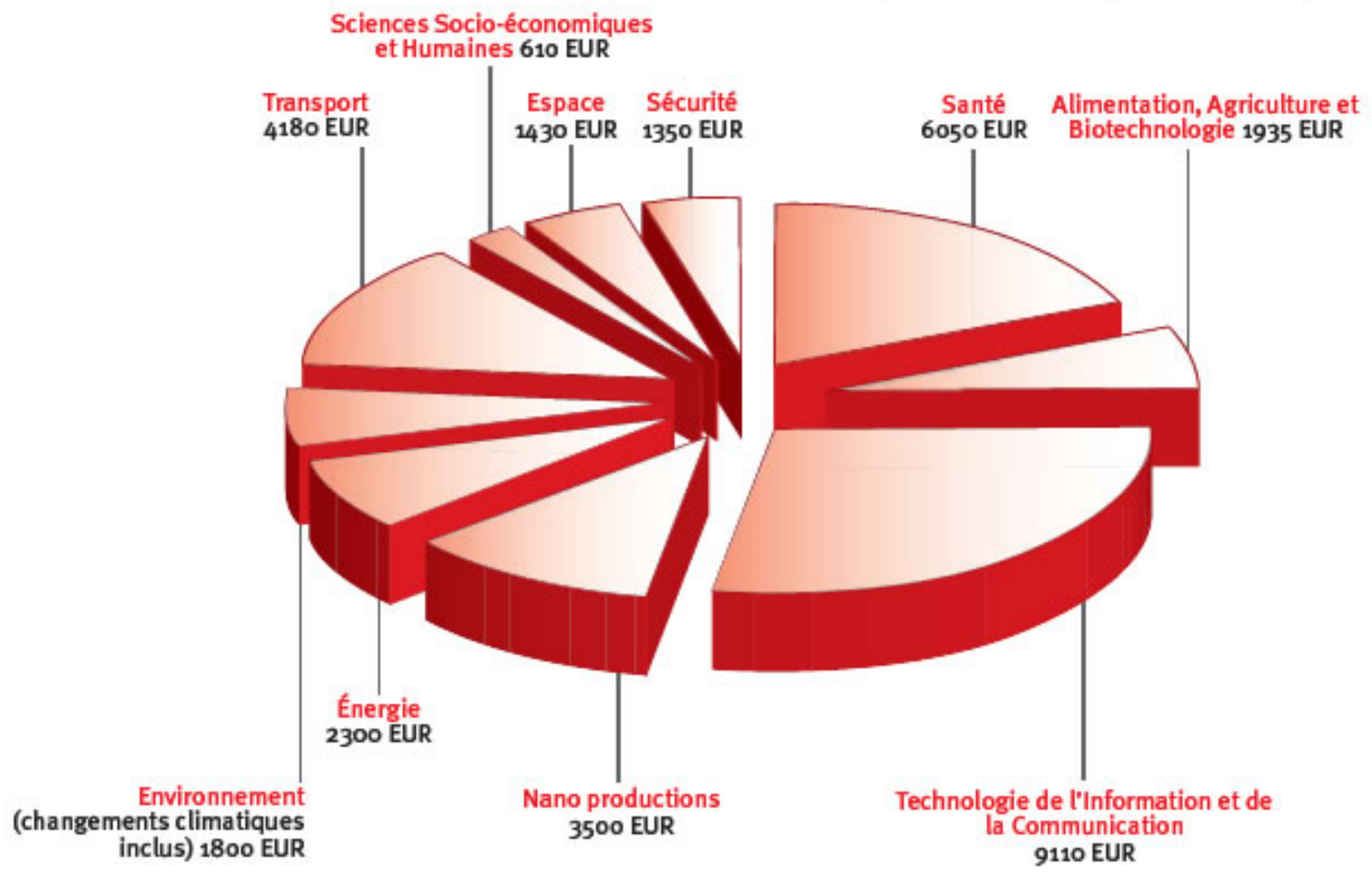
Continuité en matière de recherche collaborative

- 1. Santé**
- 2. Alimentation, agriculture et Biotechnologies**
- 3. Technologies de l'Information et de la Communication**
- 4. Nanosciences, Nanotechnologies, Matériaux et nouvelles technologies de Production**
- 5. Energie**
- 6. Environnement (y compris changements climatiques)**
- 7. Transport (y compris aéronautique)**
- 8. Sciences Humaines & Socio-économiques**
- 9. Sécurité**
- 10. Espace**



Budget

La ventilation pour le programme "Coopération" (Mio EUR)



1. Santé

Objectif :

Améliorer la santé des citoyens européens, **renforcer la compétitivité et stimuler la capacité d'innovation des secteurs et des entreprises liées à la santé en Europe**, tout en s'attaquant aux problèmes de santé mondiaux, parmi lesquels les nouvelles épidémies. L'accent sera mis sur la recherche translationnelle (transposition des découvertes fondamentales en applications cliniques, et notamment la validation scientifique des résultats expérimentaux), sur l'élaboration et la validation de nouvelles thérapies, de méthodes de promotion de la santé et de prophylaxie, y compris la promotion de la santé infantile, du vieillissement sain, d'outils de diagnostic et de technologies médicales, ainsi que sur la viabilité et l'efficacité des systèmes de soins de santé.



3. Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Objectif :

Améliorer la **compétitivité de l'industrie européenne** et permettre à l'Europe de **maîtriser et de façonner l'évolution future des TIC** afin de répondre aux besoins de la société et de l'économie européennes. Les TIC sont au cœur de la société de la connaissance. Les actions prévues renforceront la base scientifique et technologique de l'Europe dans le domaine des TIC tout en lui permettant d'y jouer un rôle international de premier plan, contribueront à guider et à stimuler l'innovation et la créativité en matière de **produits, services et processus** grâce à l'utilisation des TIC et feront en sorte que les progrès dans ce domaine se traduisent rapidement en avantages pour les **citoyens, les entreprises, l'industrie et les gouvernements d'Europe**.

Ces actions aideront également à réduire la **fracture numérique et l'exclusion sociale**.



6. Environnement (y compris les changements climatiques)

Objectif :

Gestion durable de l'environnement et de ses **ressources** en développant les connaissances en matière d'**interaction** entre le **climat**, la **biosphère**, les **écosystèmes** et les **activités humaines** et par la mise au point de technologies, d'outils et de services nouveaux pour résoudre d'une manière intégrée les problèmes d'environnement mondiaux.

L'accent sera mis sur la **prévision des modifications du climat** ainsi que des **systèmes écologiques, terrestres et océaniques**, sur les **outils et les technologies de surveillance**, de **prévention**, d'**atténuation** et d'**adaptation des pressions** et des **risques environnementaux**, notamment des **risques pour la santé**, ainsi que sur les **outils et les technologies** pour le **caractère durable de l'environnement naturel et anthropique**.





Coopération – Recherche collaborative

- **Besoins émergents** et besoins imprévus liés aux politiques
- **Diffusion des connaissances et transfert des résultats**

Recherche collaborative

Initiatives technologiques conjointes

Coordination des
programmes nationaux
(ERA-NET; ERA-NET+; Article 169)

Cooperation internationale



Les plates-formes technologiques européennes

Une innovation dans la politique de recherche de l'Union Européenne ?

- ❑ Un **regroupement public-privé**, industrie-recherche + autres partenaires
- ❑ **Piloté par l'industrie**
- ❑ **Constitué autour de la recherche et pour la recherche.**

Un réseau :

- structuré
- orienté vers une finalité
- organisation :
 - Auto-organisation
 - consensus



Initiatives technologiques conjointes

Hydrogen
and Fuel Cells for a
Sustainable Energy
Future

Global monitoring
For Environment
And Security

Aeronautics and
Air Transport

Innovative Medicines
for the Citizens
of Europe

Towards new
Nanoelectronics
Approaches

Embedded systems

*Other possible themes to be
identified later ...*





Idées – Frontier Research

Nouveauté : la création du Conseil européen de la recherche

Ce programme renforcera le dynamisme, la **créativité** et l'**excellence** de la recherche européenne aux frontières de la connaissance. On soutiendra à cet effet des **activités de recherche menées à l'initiative des chercheurs eux-mêmes** et dans **tous les domaines** par des **équipes individuelles** en concurrence à l'échelon européen. Des projets seront financés sur la base de **propositions présentées par les chercheurs** issus des secteurs privé et public sur des thèmes de leur choix et évalués sur le **seul critère de l'excellence**, appréciée par des pairs.

La communication et la diffusion des résultats des recherches constituent un aspect important de ce programme.





Idées – Frontier Research

Nouveauté : la création du Conseil européen de la recherche

- ✓ Recherche aux **frontières des connaissances**
- ✓ Créer à l'échelle européenne **l'émulation** entre équipes **individuelles de recherche**, notamment dans les domaines de **recherche exploratoire**, à la frontière des connaissances
- ✓ Structure de mise en œuvre adaptée (Agence exécutive)
- ✓ Gouvernance par un Conseil Scientifique extérieur aux institutions communautaires.





Personnes – Potentiel humain

Renforcement quantitatif et qualitatif du potentiel humain dans le domaine de la recherche et de la technologie en Europe, en encourageant les gens à **s'engager dans la profession de chercheur**, en encourageant les chercheurs européens à rester en Europe et en attirant en Europe des chercheurs du monde entier, en rendant l'Europe plus attrayante pour les meilleurs chercheurs.

Sur la base de l'expérience acquise dans le cadre des actions Marie Curie lors des programmes-cadres antérieurs, un ensemble cohérent d'actions Marie Curie sera mis en place à cette fin, en tenant compte notamment de la valeur ajoutée européenne qu'elles génèrent par leur effet sur l'espace européen de la recherche. Ces **actions seront destinées aux chercheurs à tous les stades de leur carrière**, dans les secteurs privé et public, depuis la formation initiale, axée spécialement sur les jeunes gens, jusqu'au **développement de carrière**, en passant par la **formation tout au long de la vie**.

De plus, des efforts seront consentis en faveur de la participation accrue des chercheuses, en encourageant **l'égalité des chances** dans toutes les actions Marie Curie, en concevant les actions de manière à ce que les chercheurs puissent bénéficier d'un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée et en facilitant la reprise d'une carrière de chercheur après une interruption.







Capacités – Capacités de recherche

Ce programme du septième programme-cadre renforcera les capacités de recherche et d'innovation dans toute l'Europe et en garantira une utilisation optimale. Les moyens déployés à cet effet consisteront à :

- **optimiser** l'utilisation et le développement **des infrastructures** de recherche;
- **renforcer** les capacités d'innovation des **PME** et leur aptitude à tirer profit de la recherche;
- **favoriser** le développement de **groupements régionaux** axés sur la recherche;
- **libérer** le **potentiel de recherche** dans les régions de convergence et les régions ultrapériphériques de l'UE;
- **rapprocher science et société** pour assurer l'intégration harmonieuse des sciences et des technologies dans la société européenne;
- **soutenir** le développement cohérent des **politiques de recherche** ;
- **lancer** des actions et des mesures horizontales en faveur de la **coopération internationale**.



Terminologie

|  <p>SIXIÈME PROGRAMME CADRE</p> |  <p>SEPTIÈME PROGRAMME CADRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT</p> |
|--|---|
| Contract | Grant agreement Convention de subvention |
| Contractor | Beneficiary Bénéficiaires |
| Instruments | Funding schemes Schémas de financement |
| Audit certificate | Certificate on financial statement Certificat sur relevé financier |



Les régimes de financement

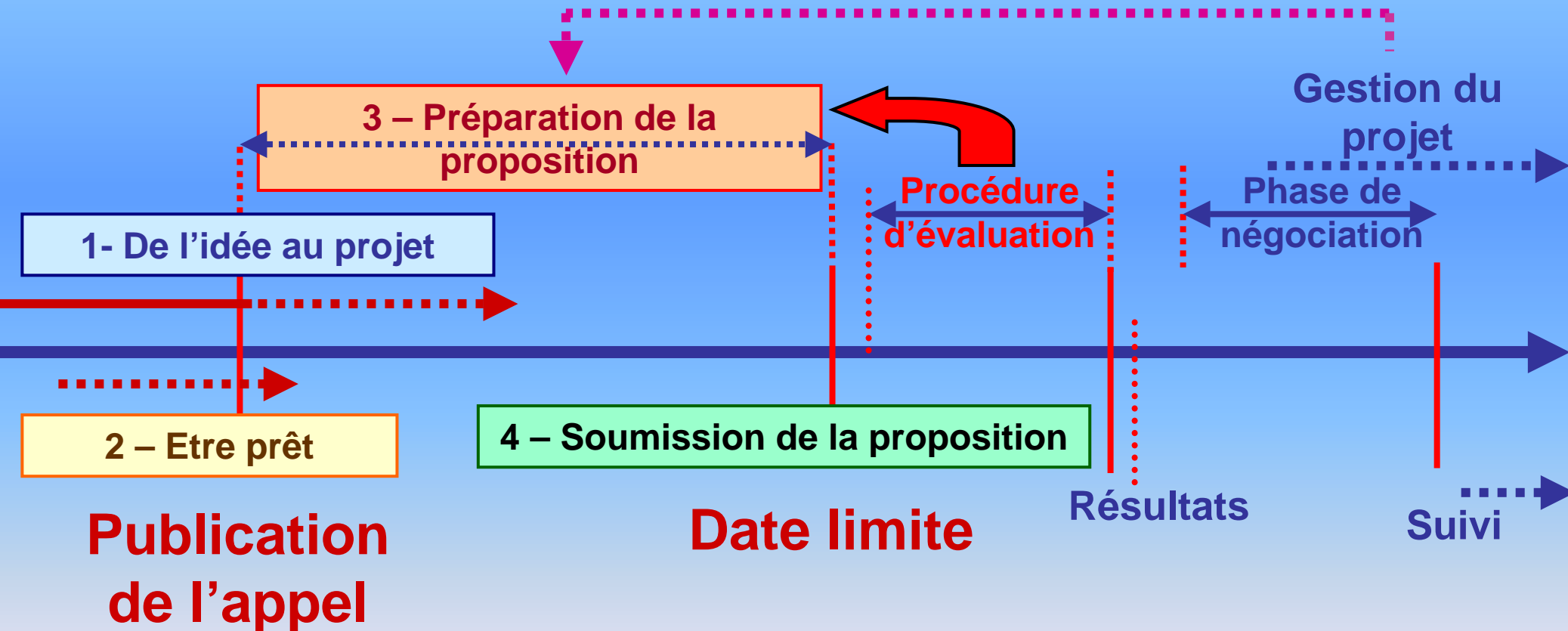
- 1) Projets en collaboration :** soutien financier à des projets de recherche exécutés par des consortiums réunissant des participants de différents pays, visant à développer de nouvelles connaissances, de nouvelles technologies, etc.
- 2) Réseaux d'excellence :** renforcement des capacités de recherche en Europe, intégration des capacités de recherche.
- 3) Actions de coordination et de soutien :** soutien financier à des activités telle la mise en réseau, les échanges, l'accès transnational à des infrastructures de recherche, études, conférences, etc.



Les régimes de financement

- 4) Soutien à la recherche exploratoire :** projets de recherche exploratoire proposés par les chercheurs eux-mêmes ;
- 5) Soutien à la formation des chercheurs et à l'évolution de leur carrière :** aider à la formation et à l'évolution de la carrière des chercheurs (bourses individuelles, réseaux, prix, etc.) ;
- 6) Recherche au profit de groupes particuliers (notamment les PME) :** projets de recherche et de développement technologique réalisés par des universités, des centres de recherche ou d'autres entités juridiques, au profit des PME ou des associations de PME.

Les différentes étapes



Réfléchir ... , s'organiser ... avant de se lancer !

La participation à un projet de recherche européen résulte d'une décision stratégique prise soit au niveau individuel ou de l'équipe de recherche, soit au niveau institutionnel (Etablissement de recherche, Université, Grand groupe, PME, Association, ...).

La prise d'une telle décision nécessite une **analyse préalable sérieuse** s'appuyant, entre autres, sur une **connaissance précise des attentes de l'Union européenne**, du contenu des **programmes de travail** sur lesquels s'appuient les appels à propositions et une connaissance de la mise en œuvre du PCRD, c'est-à-dire des règles de participation et de diffusion des résultats, etc.



Les Points de Contact Nationaux français



La mission des PCN (Points de Contact Nationaux) nommés pour le 7^{ème} PC est triple :

- **Sensibiliser et informer les participants potentiels** par des activités promotionnelles sur les opportunités du 7^{ème} PC (organisation de journées d'information, mise en ligne de l'information sur un site web, etc.) ;
- **Assister les porteurs de projets au montage de leurs projets** (expliquer le contexte et les objectifs des appels à propositions, répondre aux questions sur les règles de participations, faciliter la recherche de partenaires, etc.) ;
- **Effectuer un retour d'information sur la mise en œuvre du 7^{ème} PCRD** vers le Ministère en charge de la recherche et les services de la Commission.



Bien préparer un projet européen

Des questions auxquelles il faut répondre ?

1. Ai-je réellement envie de travailler au niveau européen ?
2. Le projet envisagé répond-il aux attentes de l'Union européenne ?



Des questions auxquelles il faut répondre !

1. Ai-je réellement envie de travailler au niveau européen ?

- Se confronter à une très forte pression de sélection des projets ?
- Travailler uniquement en langue anglaise ? Accepter des déplacements fréquents à l'étranger ?
- Travailler en suivant des procédures contraignantes ? Accepter les règles de participation telle la responsabilité collective ?
- S'engager pour une durée de 2 à 5 ans ? Fournir un investissement personnel important ?
- Travailler avec des partenaires de culture différentes ? Accepter des perspectives et des intérêts différents ; Négocier selon des règles et des valeurs différentes ?



Des questions auxquelles il faut répondre !

2. Le projet envisagé répond-il aux attentes de la Commission européenne ?

Pouvez-vous répondre à ces questions :

Quel est l'**objectif** du projet ?

En quoi l'idée est-elle géniale, **innovante** ?

A **quoi** serviront les résultats ?

A **qui** serviront les résultats ?

Pourquoi faut-il entreprendre ces recherches au **niveau européen** ?

Etc.



Des questions auxquelles il faut répondre !

2. Le projet envisagé répond-il aux attentes de la Commission européenne ? (suite)

Etc. – et aussi à celles-ci :

Pourquoi réaliser ce projet **maintenant** ?

Pourquoi ne pas **acheter** un produit ou un service existant ?

Pourquoi ne pas **effectuer un transfert** d'une technologie existant ailleurs ?

Quelles sont les **recherches déjà réalisées** dans ce domaine ?

Il va falloir **FOURNIR** des **chiffres** et des **figures**

Il va falloir **ARGUMENTER** ... pour **CONVAINCRE**



Une autre question ... très stratégique !

Participant ou coordonnateur ?

- **Diriger ou être dirigé ?**
- Qu'en pense votre hiérarchie ? Est-elle impliquée ?
- Se positionner par rapport à son « cœur de métier », ses ressources, sa disponibilité, etc.
- Le projet sera-t-il une activité essentielle ou non pour votre avenir de chercheur, d'ingénieur, ... ?
- Votre organisme est-il intéressé par l'exploitation des résultats ?
- Etc.



Le rôle du coordonnateur

Le coordonnateur est chargé de :

- mener une **réflexion stratégique**,
- construire une **vision commune**,
- obtenir une **adhésion forte et durable**,

C'est à dire **construire, organiser, argumenter, choisir** pour convaincre les évaluateurs que la proposition doit être réalisée donc co-financée par l'Union européenne.



En résumé, comment bien commencer ?

Les néophytes ont tout intérêt à contacter les Points de Contact Nationaux pour :

- Vérifier la **pertinence de l'idée** et des **objectifs du projet** envisagé ;
- Comprendre les **règles de participation** du 7^{ème} PC ;
- Comprendre les **modalités d'évaluation** des projets ;
- Structurer le **partenariat** en fonction des **objectifs** poursuivis, de la **stratégie** de recherche adoptée ;
- Rechercher d'autres partenaires européens ou participants de pays tiers qui apporteront des compétences complémentaires et nécessaires ;
- **Soumettre électroniquement** la proposition dans les délais fixés



Brochures :

COMMISSION EUROPÉENNE
Recherche communautaire

ideas cooperation people euratom capacities

7^e PC
Posez vos questions dès maintenant

SEPTIÈME PROGRAMME CADRE

Découvrir la recherche européenne...

Sur Internet
Tout ce que vous devez savoir sur la recherche européenne et sur l'Espace européen de la recherche. Un index complet de mots-clés et outils pour faciliter vos recherches sur:

- www.ec.europa.eu/research
- www.ec.europa.eu/research/fp7
- www.ec.europa.eu/research/inspires

RTD info
Magazine bimestriel sur la recherche européenne, publié par la Direction générale de la recherche.
www.ec.europa.eu/research/rtdinfo

CORDIS
Information et outils pour les participants aux programmes de R&D financés par l'UE, dont le Septième programme-cadre.
www.cordis.europa.eu

La recherche européenne en action
Une collection de brochures d'information sur une grande variété de thèmes, de l'investissement et des nanotechnologies au diabète, au projet ITER, etc.
www.ec.europa.eu/research/infacts

www.ec.europa.eu/research

EUROPEAN COMMISSION
Community research

ideas cooperation people euratom capacities

FP7 in Brief
How to get involved in the
EU 7th Framework Programme for Research

SEPTIÈME PROGRAMME CADRE

a pocket guide for newcomers

La recherche européenne en action

LE SEPTIÈME PROGRAMME-CADRE (7^e PC)

Placer la recherche européenne au premier plan

SEPTIÈME PROGRAMME CADRE



Eurosfair.pdr.fr



Lundi 4 Juin 2007

Vers le Site  PCRD

- Accueil

- Programme

- Diaporamas

- Videos

Manifestation de lancement
du 7ème PCRD



L'actualité sur EUROSFSAIRE : [► Toutes les nouvelles](#)

FP7-KBBE-2007-1: les chiffres de la participation
Conférence EuroOCEAN 2007 – le 22/06/2007 à Aberdeen
Atelier "Les infrastructures logicielles de recherche dans les transports"

A consulter :

vert

L'actualité du 7ème PCRD sur : CORDIS - EUROPA - Parlement européen

Bibliothèque Recherche simple

Chronologie de la préparation du 7ème PCRD (CORDIS) : 2003 - 2004 - 2005 - 2006 - 2007 - EUROSFSAIRE



Cadre institutionnel

Institutions et autres organismes de l'UE
L'Union européenne en bref
Articles du Traité - RDT
La procédure de co-décision
Glossaires : Europe - FP6
Toute Europe en un clic

Contexte

Acteurs

Précédents PCRD



EUROSFAIRE
Service Français d'Accès à l'Information sur la Recherche en Europe

EUROSFAIRE est un portail d'accès vers les sources d'information sur la recherche en Europe, en particulier les serveurs EUROPA (serveur institutionnel de l'Union européenne) et CORDIS (site officiel pour la participation au 7ème programme cadre).

Pour le 7ème programme cadre de RDT (2007 – 2013), EUROSFSAIRE regroupe les sites des 21 Points de Contact Nationaux dont les missions principales sont de sensibiliser, d'informer les chercheurs français et de les aider à participer à ce nouveau programme cadre.

Les PCN sont des acteurs de la construction de l'Espace européen de la recherche

Actualités Appels Manifestations Bibliothèque Participer

L'actualité

04/06/2007 : 7 nouvelles

FP7 KBBE 2007 1: les chiffres de la participation, par bio
Bio NCP.

Quelques chiffres indicatifs sont disponibles pour ce premier appel du Thème 2, clôturé il a un mois
[Lire](#)

Conférence EuroOCEAN 2007 – le 22/06/2007 à Aberdeen, par eurosfaire
Environment NCP.

Lors de la conférence EurOcean qui se tiendra le 22 juin 2007 à Aberdeen les scientifiques adopteront en clôture la « Déclaration d'Aberdeen »
[Lire](#)

Atelier "Les infrastructures logicielles de recherche dans les transports", par transport
Transport NCP.

Atelier "Les infrastructures logicielles de recherche dans le domaine de la recherche sur les transports", 7&8 juin 2007, Ljubljana.
[Lire](#)

4ème conférence annuelle d'ARTEMIS, par transport
Transport NCP.

Sites conseillés



Ministère de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche
DGRI CORDIS France



EUROSFAIRE, créé en décembre 2002, est l'outil de communication du **Bureau des affaires européennes** et des **21 Points de Contacts Nationaux** du 7ème PCRD vers les scientifiques porteurs de projets européens, les gestionnaires ainsi que les décideurs de la recherche en France.

EUROSFAIRE est également un **portail d'accès** vers les sources d'information sur la recherche en Europe, en particulier les deux principaux serveurs communautaires que sont **EUROPA** et **CORDIS**.



Les sources d'information



90 diaporamas – 45 heures de vidéo



**Pour les contrats et les
droits de propriété intellectuelle**

